

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article10689>

# Un nouveau dispositif pour soutenir l'innovation duale des PME

- Défense - France -



Date de mise en ligne : mardi 12 mai 2009

---

Spyworld Actu

---

Le ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et le ministère de la Défense ont annoncé le 11 mai le lancement de RAPID, un dispositif de soutien aux projets d'innovation stratégique de PME.

Le RAPID (régime d'appui aux PME pour l'innovation duale) soutiendra des projets de recherche industrielle ou de développement expérimental à fort potentiel technologique, présentant des applications militaires mais aussi des retombées pour les marchés civils. Toute PME autonome de moins de 250 salariés - seule ou en consortium avec une entreprise ou un organisme de recherche - peut ainsi faire acte de candidature spontanée, pour bénéficier d'une subvention « RAPID ». Le dispositif est conçu pour être extrêmement réactif afin d'accorder un financement des projets sélectionnés dans un délai de quatre mois entre le dépôt du dossier et le début des travaux. Le RAPID est mis en oeuvre par la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) et la délégation générale pour l'armement (DGA), qui expertiseront conjointement les projets proposés et renforcent ainsi leur action stratégique en matière de développement des entreprises.

Le développement de la compétitivité et la croissance des entreprises de l'industrie et des services, en particulier par un effort accru de recherche et d'innovation dans les PME, est une priorité majeure de la politique de soutien aux entreprises mise en oeuvre par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Le ministère de la Défense, premier acheteur public et premier partenaire des entreprises pour la recherche, consacre chaque année 700 MEuros à des activités d'études amont. Plus globalement, ses crédits de recherche représentent deux tiers des financements publics de recherche et de développement reçus par les entreprises. Dès cette année, le ministère de la Défense finance le dispositif RAPID à hauteur de 10 MEuros.

Les PME jouent un rôle majeur dans l'emploi et le savoir-faire nécessaires aux besoins de défense. Aux côtés des grands maîtres d'oeuvre industriels, elles proposent des équipements innovants et apportent des briques technologiques indispensables à la réalisation des programmes d'armement actuels et futurs. [Le ministère de la Défense souhaite ainsi mobiliser les meilleures PME sur ses thèmes stratégiques de recherche et d'innovation dont une grande part présente un caractère dual et intéresse également le monde civil.] Dans cette perspective, le dispositif RAPID se situe dans la continuité naturelle du plan PME, lancé fin 2007 le ministre de la Défense, par Hervé Morin.

Plus d'informations sur le dispositif RAPID et notamment sur les documents types de dépôt de projet, sont disponibles sur le portail de l'armement : ixarm dans la rubrique RAPID de l'espace PME à l'adresse suivante : [www.ixarm.com/Projets-d-innovation-duale-de-PME](http://www.ixarm.com/Projets-d-innovation-duale-de-PME)

Les projets sont à envoyer à la DGA au fil de l'eau à partir du 15 mai 2009 à l'adresse : [dispositif.rapid@dga.defense.gouv.fr](mailto:dispositif.rapid@dga.defense.gouv.fr). Toute demande d'informations est à envoyer à cette même adresse.

*Post-scriptum :*

<http://www.defense.gouv.fr/dga/votr...>